

## Séance du 9 avril 2009

Le conseil municipal s'est réuni sous la présidence de Monsieur Cédric LINDECKER. Tous les conseillers sont présents, sauf Monsieur Jean-Pierre SAUVAGEOT et Madame Alexandra FAIVRE, absents excusés. Monsieur Wilfried QUICHANTE est secrétaire de séance.

### **1. Vente de bois parcelle 6**

Le Conseil Municipal décide de changer la destination du bois de chauffage (houppiers) de la parcelle 6. Le bois de chauffage initialement destiné aux affouagistes de la commune sera vendu à Monsieur Laurent SIMONIN, domicilié à Mamirolle, au prix de 5 € le stère.

pour : 9                    contre : 0                    abstention : 0

### **2. Ouverture du CLSH le mercredi**

Monsieur le Maire rappelle aux membres du Conseil qu'une enquête a été menée auprès des parents d'élèves afin de recueillir leur avis sur l'ouverture du CLSH le mercredi.

Les résultats de cette enquête font apparaître que de nombreuses familles seraient intéressées. Il est donc proposé par la commune de Mamirolle de déposer un dossier d'activité nouvelle auprès de la Caisse d'Allocations Familiales de Besançon. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide :

- de constituer avec les communes de Mamirolle et de La Chevillotte un dossier de création d'activité nouvelle pour l'ouverture du CLSH des Francas le mercredi

- sollicite pour le développement de cette activité l'aide financière de la Caisse d'Allocations Familiales de Besançon

pour : 9                    contre : 0                    abstention : 0

### **3. Remboursement de facture**

Le Conseil Municipal décide de rembourser à Monsieur Mickaël TAILLARD la somme de 83.16 € correspondant à l'achat de matériel chez BigMat au profit de la commune. Cette somme sera prélevée sur le compte 6288.

pour : 8                    contre : 0                    abstention : 1

Vu pour être affiché le 10 avril 2009, conformément aux prescriptions de l'article L.121-17 du Code des Communes

A Le Gratteris,

*(Sceau de la mairie)*

Le Maire,  
Cédric LINDECKER